

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE  
MARGUERITE-BOURGEOYS**

**Séance ordinaire  
Ce 6 novembre 2012  
À 19 heures**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue au siège social, 1100, boulevard de la Côte-Vertu, Arrondissement Saint-Laurent, **CE 6<sup>e</sup> JOUR DE NOVEMBRE DEUX MILLE DOUZE À DIX-NEUF HEURES**, à laquelle sont présents : monsieur Guy Allard; madame Sarita Benchimol; monsieur Jean-Marc Crête; monsieur Claude Cuillierier; monsieur Jean-Guy D'Amour; monsieur André Danis; monsieur Guylain Desnoyers; madame Sonia Gagné-Lalonde; madame Taki Kérimian; madame Abi Koné; monsieur Pierre Labrosse; madame Diane Lamarche-Venne, présidente; monsieur André Larichelière; madame Nathalie Morin; madame Denise Rochefort; monsieur Marc Touchette; monsieur Gilbert Vachon; madame Monique Vallée, tous commissaires élus formant quorum; ainsi que monsieur Ghislain Laporte, commissaire représentant le comité de parents, ordre d'enseignement primaire et madame Jocelyne Bénard, commissaire représentant le comité de parents, ordre d'enseignement secondaire.

Étaient absentes : madame Marie-Josée Boivin; madame Suzanne Marceau, vice-présidente; madame Catherine Ménard.

Assistaient également à la séance : monsieur Yves Sylvain, directeur général; maître Marie Josée Villeneuve, secrétaire générale par intérim.

Étaient aussi présents : monsieur Jean-Pierre Bédard, directeur général adjoint, réseau A; madame France Lemay, directrice générale adjointe, réseau C; monsieur Wojtek Winnicki, directeur général adjoint, centres de formation professionnelle et services aux entreprises; monsieur Jacques Turmel, directeur par intérim, service des ressources humaines; monsieur Ayaz Poundja, directeur, service des ressources matérielles; madame Line Girard, directrice, service des ressources financières; monsieur Rémi Asselin, directeur, service des ressources informatiques; monsieur Jean-Michel Nahas, coordonnateur, Bureau des communications et des relations de presse; madame Ophélie Scott, coordonnatrice, secrétariat général; madame Geneviève Hotte, directrice, service de la planification stratégique, de la vérification interne et de l'organisation scolaire; madame Nathalie Provost, directrice adjointe, service de la planification stratégique, de la vérification interne et de l'organisation scolaire; madame Viviane Laurendeau, régisseuse, gestion des documents et des archives et accès à l'information.

**Ouverture de la  
séance**

Madame la présidente déclare la séance ouverte.

**Adoption de  
l'ordre du jour**

**CC12/13-11-052**

**SUR PROPOSITION DE** monsieur Jean-Guy D'Amour, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'ainsi modifié :

- Après avoir ajouté, sous la rubrique **SERVICES ADMINISTRATIFS – Ressources matérielles**, le point 6.3 B) « Révision de comptes de tous les projets de construction depuis 2005 » (à la demande de monsieur Pierre Labrosse);
- Après avoir ajouté, sous la rubrique **ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Organisation scolaire**, le point 8.1 D) « Consultation sur le nom des établissements » (à la demande de madame Jocelyne Bénard);
- Après avoir ajouté, sous la rubrique **ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Organisation scolaire**, le point 8.1 E) « Dénomination ou nom – Avis juridique sur la consultation des comités de parents » (à la demande de madame Jocelyne Bénard);
- Après avoir déplacé le point 13 B) « Attribution des profits des tournois de golf 2010-2011 et 2011-2012 – Information complémentaire » au point 12 A) de la rubrique **QUESTIONS DIVERSES** (à la demande de madame Jocelyne Bénard);
- Après avoir ajouté au point 10 E) « Capsule d'internationalisation » de la rubrique **RAPPORTS – DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS** le sujet « Éducation internationale et son congrès d'orientation 2012 » (à la demande de monsieur André Larichelière);
- Après avoir ajouté, sous la rubrique **SERVICES ÉDUCATIFS – Secteur des jeunes**, le point 5.1 A) « Dictée PGL » (à la demande de monsieur Jean-Guy D'Amour);
- Après avoir ajouté, sous la rubrique **ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Mesures d'urgence**, le point 8.5 A) « Manuel des mesures d'urgence » (à la demande de monsieur André Danis);
- Après avoir ajouté, sous la rubrique **GÉNÉRALITÉ**, le point 11 D) « Équipements sportifs » (à la demande de monsieur Gilbert Vachon);
- Après avoir ajouté, sous la rubrique **QUESTIONS DIVERSES**, le point 12 B) « Éligibilité des entrepreneurs » (à la demande de madame Monique Vallée);
- Après avoir ajouté, sous la rubrique **SECRETARIAT GÉNÉRAL**, le point 7 D) « Convocation des nouveaux commissaires représentant les comités de parents et réception des documents » (à la demande de madame Jocelyne Bénard);

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **2. DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2012**

### **3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

### **4. CORRESPONDANCE**

- A) Correspondance en date du 29 octobre 2012

<b>PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC</b>
---------------------------------------

### **5. SERVICES ÉDUCATIFS**

#### **5.1 Secteur des jeunes**

- A) Dictée PGL

#### **5.2 Secteur des adultes et de la formation professionnelle**

### **6. SERVICES ADMINISTRATIFS**

#### **6.1 Ressources humaines**

- A) Modification à l'organigramme de la Direction générale - Projet aux fins de consultation (**Confidentiel**)
- B) Nomination de commissaires aux comités de sélection pour le Programme de relève des directions d'établissement

#### **6.2 Ressources financières et ressources informatiques**

- A) Acceptation des états financiers de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys au 30 juin 2012

#### **6.3 Ressources matérielles**

- A) École Morand-Nantel-Beau-Séjour, édifice Morand-Nantel – Projet d'agrandissement – Octroi de contrat
- B) Révision de comptes de tous les projets de construction depuis 2005

### **7. SECRETARIAT GÉNÉRAL**

- A) Présentation du projet d'assainissement du dépôt d'archives de la rue Deslauriers
- B) Révision du règlement de délégation de pouvoirs – Projet aux fins de consultation
- C) Décision de la Cour suprême – Fouille des outils informatiques (**À la demande de M. Jean-Marc Crête.**) (**Échange verbal**)
- D) Convocation des nouveaux commissaires représentant les comités de parents et réception des documents

### **8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **8.1 Organisation scolaire**

- A) Projet de modification des bassins d'alimentation des écoles primaires Dollard-Des Ormeaux, Harfang-des-Neiges, Murielle-Dumont, Perce-Neige et création d'un bassin pour la nouvelle école « Spring Garden » – Adoption pour consultation
- B) Projet de modification des bassins d'alimentation de certaines écoles primaires de Lachine (Catherine-Soumillard, Jardin-des-Saints-Anges, Philippe-Morin, Très-Saint-Sacrement et Victor-Thérien) et création d'un bassin pour l'édifice Lachine du Collège Saint-Louis – Adoption pour consultation

- C) Projet de modification des bassins d'alimentation de certaines écoles primaires de LaSalle (des Découvreurs, du Grand-Héron, Laurendeau-Dunton, Sainte-Catherine-Labouré et Terre-des-Jeunes) et création d'un bassin pour l'édifice LaSalle du Collège Saint-Louis – Adoption pour consultation
- D) Consultation sur le nom des établissements
- E) Dénomination ou nom – Avis juridique sur la consultation des comités de parents

## **8.2 Planification stratégique**

## **8.3 Vérification interne et reddition de compte**

## **8.4 Communications**

- A) Communications et commissaires (À la demande de M. Marc Touchette.) (Échange verbal)

## **8.5 Mesures d'urgence**

- A) Manuel des mesures d'urgence

## **9. TRANSPORT SCOLAIRE**

<b>20 h 30 – Pause (15 minutes)</b>
-------------------------------------

## **10. RAPPORTS – DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS**

- A) Délégués au CGTSIM
- B) Délégués à la FCSQ
- C) Délégués à l'ACELF
- D) Procès-verbal du Comité exécutif du 11 septembre 2012
- E) Capsule d'internationalisation « Éducation internationale et son congrès d'orientation 2012 »
- F) Rapport de participation de commissaires au congrès de l'ACELF à Montréal (Mme Taki Kérimian et M. Guy Allard.)
- G) Nomination des commissaires au groupe de référence en lien avec « Vivre ensemble en français »

## **11. GÉNÉRALITÉ**

- A) Information de la présidence
- B) Information du directeur général
- C) Rapport sur les délégations de pouvoirs du directeur général pour la période du 25 septembre au 29 octobre 2012
- D) Équipements sportifs

## **12. QUESTIONS DIVERSES**

- A) Attribution des profits des tournois de golf 2010-2011 et 2011-2012 – Information complémentaire
- B) Éligibilité des entrepreneurs

## **13. INFORMATION**

- A) Rapport sur la clientèle jeune au 30 septembre 2012 (Document déposé séance tenante.)
- B) Déplacé
- C) Rapport de la rentrée scolaire 2012-2013 du Service des ressources humaines

## **14. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE PROPOSITION ADOPTÉE.**

**Dispense de  
lecture par le  
secrétaire général**

**CC12/13-11-053**

**ATTENDU** l'article 170 de la Loi sur  
l'instruction publique;

**ATTENDU QUE** le texte du procès-verbal de  
la séance ordinaire du 2 octobre 2012, a été remis aux  
commissaires le jeudi 1<sup>er</sup> novembre 2012;

**SUR PROPOSITION DE** madame Monique  
Vallée, il est résolu à l'unanimité de dispenser le secrétaire général  
de faire lecture du procès-verbal.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**Approbation du  
procès-verbal de  
la séance  
ordinaire du**

**CC12/13-11-054**

**SUR PROPOSITION DE** madame Monique  
Vallée, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la  
séance ordinaire du 2 octobre 2012, tel que déposé.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**Affaires découlant  
du procès-verbal**

Les commissaires n'ont rien de particulier à  
signaler.

**Correspondance**

Les commissaires posent leurs questions.

**Période de  
question du  
public**

1. Monsieur Christian Desjardins, président du comité régional  
de parents Ouest, mentionne que dans les conseils  
d'établissement, les membres ont souvent à approuver des  
frais de photocopies. Il aimerait connaître les coûts de  
photocopies et les lignes directrices au sujet de ces frais.

Monsieur Yves Sylvain et Me Marie Josée Villeneuve  
répondent. Normalement, ces frais de photocopies chargés  
aux parents doivent représenter le coût réel.

**Dictée PGL**

Monsieur Jean-Guy D'Amour présente la dictée  
PGL. Il mentionne qu'à ce jour, plus de 13 549 élèves de la CSMB  
se sont inscrits. La dictée porte sur les métiers d'aujourd'hui et de  
demain.

**Nomination de  
commissaires aux  
comités de  
sélection pour le  
Programme de  
relève des  
directions d'école**

*Documents déposés :*

- A) *Sommaire*
- B) *Cadre de gestion: application des politiques de recrutement,  
sélection et engagement du personnel;*
- C) *Programme de relève des directions d'établissement*

**CC12/13-11-055**

Madame Denise Rochefort demande que le  
guide soit mis à jour.

**ATTENDU** la mise en place du programme de relève;

**ATTENDU QUE** selon le cadre de gestion de l'application des politiques de recrutement, de sélection et d'engagement du personnel, un commissaire et un commissaire représentant les comités de parents doivent siéger au sein du comité de sélection;

**ATTENDU** la tenue de comités de sélection prévue en décembre 2012, janvier et février 2013, en vue de pourvoir à la liste d'admissibilité pour d'éventuels engagements;

**SUR PROPOSITION DE** madame Monique Vallée, il est résolu à l'unanimité :

De nommer les commissaires suivants aux comités de sélection des directions d'établissement :

commissaire: monsieur Jean-Guy D'Amour;

commissaire substitut: madame Sonia Gagné-Lalonde

et 1 commissaire représentant les comités de parents.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**Acceptation des états financiers de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys au 30 juin 2012**

**CC12/13-11-056**

*Documents déposés :*

*A) Sommaire;*

*B) Évolution des surplus au 30 juin 2012;*

*C) États financiers au 30 juin 2012;*

*D) Documentation des vérificateurs externes.*

Madame Line Girard, directrice du service des ressources financières et madame Denise Tessier de la firme Raymond Chabot explique comment s'est déroulé l'audit. Madame Tessier présente les grandes lignes du rapport des vérificateurs. Dans l'ensemble, les résultats sont excellents.

**ATTENDU QUE** les états financiers de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys de l'exercice terminé le 30 juin 2012 sont complétés;

**ATTENDU QUE** les vérificateurs externes de la firme Raymond Chabot Grant Thornton ont produit le rapport des vérificateurs selon l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique en date du 28 septembre 2012;

**ATTENDU QUE** la tenue de la séance et le résumé des états financiers ont fait l'objet d'avis publics;

**ATTENDU** la recommandation de la direction générale et du Comité de vérification;

**SUR PROPOSITION DE** monsieur Jean-Guy D'Amour, il est résolu à l'unanimité :

D'accepter les états financiers de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour l'exercice terminé le 30 juin 2012, lesquels montrent des revenus de 450 456 213 \$, des dépenses de 447 457 105 \$ et un surplus accumulé de 40 369 021 \$.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**École Morand-  
Nantel-Beau-  
Séjour, édifice  
Morand-Nantel –  
Projet  
d'agrandissement  
– Octroi de  
contrat**

**CC12/13-11-057**

*Documents déposés:*

- A) Sommaire*
- B) Autorisation du MELS pour la réalisation du projet*
- C) #CC11/12-12-068*
- D) Compte rendu de l'ouverture des soumissions*
- E) Recommandation du professionnel responsable du projet*

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys a eu l'autorisation du MELS pour la réalisation du projet d'agrandissement prévoyant l'ajout de 4 classes pour l'école Morand-Nantel-Beau-Séjour, Édifice Morand-Nantel;

**ATTENDU** la nomination des professionnels en vertu de la résolution le 6 décembre 2011 (#CC11/12-12-068), suite aux recommandations du Comité de sélection;

**ATTENDU** la modification du projet initial suite à l'utilisation des espaces existants pour l'ajout de 3 classes afin que l'agrandissement puisse inclure 1 nouvelle classe, un gymnase et des locaux afférents;

**ATTENDU** l'appel d'offres public lancé le 26 septembre 2012 sur le SE@O;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions de l'appel d'offres public du 26 octobre 2012;

**ATTENDU QUE** l'analyse des soumissions par l'architecte responsable du projet démontre que **KF Construction Inc.** est le plus bas soumissionnaire conforme;

**SUR PROPOSITION DE** madame Diane Lamarche-Venne, il est résolu à l'unanimité :

D'approuver l'octroi du contrat du projet d'agrandissement de l'école Morand-Nantel-Beau-Séjour, Édifice Morand-Nantel, au plus bas soumissionnaire conforme, soit **KF Construction Inc.**, au montant de **2 857 777,00 \$**, toutes taxes incluses.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**Révision de  
comptes de tous  
les projets de  
construction  
depuis 2005**

Monsieur Pierre Labrosse demande de recevoir tous les comptes concernant les contrats de construction, incluant les extras, depuis 2005.

Madame Sonia Gagné-Lalonde mentionne qu'un rapport devrait être préparé par le comité Vérification – Finances et organisation scolaire, en lien avec les ressources matérielles et que ce rapport pourrait être présenté aux membres du Conseil des commissaires.

Madame Diane Lamarche-Venne suggère de présenter cette demande au comité Vérification – Finances et organisation scolaire.

Monsieur Pierre Labrosse se dit en accord avec la suggestion.

**Présentation du  
projet  
d'assainissement  
du dépôt  
d'archives de la  
rue Deslauriers**

**CC12/13-11-058**

*Documents déposés :*

- A) *Sommaire;*
- B) *Budget et échéancier.*

Madame Viviane Laurendeau, régisseuse, gestion des documents et des archives et accès à l'information, présente le projet d'assainissement du dépôt d'archives et répond aux questions des commissaires.

Madame Jocelyne Bénard demande que les années visées par ce projet soit inscrites dans la résolution.

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) détient un dépôt d'archives occupant un espace de 836 mètres carrés et comptant plus de 15 600 boîtes de documents;

**ATTENDU QUE** la CSMB souhaite réduire la masse documentaire entreposée dans ce dépôt d'archives, notamment pour faciliter le repérage des documents et pour en assurer une conservation sécuritaire;

**ATTENDU QUE** pour ce faire, il sera nécessaire de procéder, notamment, à la numérisation intensive de certaines masses documentaires ainsi qu'à la destruction des documents arrivés au terme de leur conservation en vertu des délais prévus au calendrier de conservation;

**ATTENDU QUE** la CSMB prévoit procéder à l'assainissement du dépôt d'archives sur une période de 10 ans, laquelle doit débuter dès la présente année scolaire;

**ATTENDU QUE** ce projet a été soumis au comité de vérification – finances et organisation scolaire;



**ATTENDU QUE** le comité de vérification – finances et organisation scolaire s’est prononcé favorablement et qu’en conséquence, en recommande l’adoption;

**ATTENDU**, par ailleurs, que pour rencontrer les objectifs prévus à l’échéancier, il convient, dès à présent, d’octroyer un budget de 300 000\$, représentant la valeur monétaire des besoins en ressources humaines, en numérisation et en investissements technologiques pour la première année du projet;

**ATTENDU QUE**, suite au dépôt des états financiers pour l’année 2011-2012, lesquels montrent un surplus budgétaire, il appert que la CSMB a la capacité financière d’entreprendre le projet dès la présente année scolaire;

**ATTENDU QUE** le directeur général recommande que le budget nécessaire pour chacune des années subséquentes du projet soit prévu à même le budget annuel de la CSMB pour chacune de ces années;

**SUR PROPOSITION DE** monsieur Guylain Desnoyers, il est résolu à l’unanimité:

D’approuver le projet d’assainissement de dépôt tel que présenté;

D’octroyer, dès à présent, un budget de 300 000\$ pour l’année en cours, le tout devant couvrir les besoins en ressources humaines, techniques et technologiques;

De prévoir à même le budget annuel de la CSMB de chacune des années subséquentes du projet, soit pour les années 2013-2014 à 2016-2017, dans une première phase et 2017-2018 à 2022-2023, dans une seconde phase, le budget nécessaire à la poursuite de ce même projet.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

*Documents déposés :*

- A) *Règlement de délégation de pouvoirs et modifications proposées;*
- B) *Tableau des règles retirées du Règlement de délégation de pouvoirs.*

Les commissaires posent leurs questions quant aux modifications proposées.

Me Marie Josée Villeneuve mentionne qu’une grande partie des modifications sont des modifications de concordance à la suite des changements à l’organigramme qui rattache maintenant le Service des ressources matérielles et les centres de formation professionnelle au directeur général.

Me Villeneuve présente également certaines modifications rendues nécessaires par l’adoption de la Loi visant à contrer l’intimidation et la violence.

**Révision du  
Règlement de  
délégation de  
pouvoirs – Projet  
aux fins de  
consultation**

Madame Jocelyne Bénard demande si l'on devra, à nouveau, consulter sur des modifications au Règlement de délégation de pouvoirs en raison de la modification de l'organigramme.

Madame Diane Lamarche-Venne demande si cela pourrait avoir une incidence.

Me Villeneuve répond que les modifications que l'on adopte ce soir ne seront pas affectées par les prochains changements à l'organigramme.

**CC12/13-11-059**

**ATTENDU** le Règlement de délégation de pouvoirs CC-2-2007 et ses modifications;

**ATTENDU QUE** certains ajustements et certaines modifications s'avèrent nécessaires en raison d'une part, des dernières modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* et, d'autre part, des dernières modifications à l'organigramme de la CSMB;

**ATTENDU QUE** le projet de modification au Règlement a été soumis au comité de gouvernance et d'éthique du Conseil des commissaires;

**ATTENDU QUE** le comité de gouvernance et d'éthique s'est prononcé favorablement sur le projet de modification au Règlement et, en conséquence, en recommande l'adoption, à titre de projet pour fins de consultation;

**ATTENDU QU'**en vertu des articles 96.25, 110.13 et 183 de la LIP, le Règlement de délégation de pouvoirs doit être soumis à la consultation du Comité consultatif de gestion;

**SUR PROPOSITION DE** monsieur Jean-Marc Crête, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter, pour fins de consultation, le projet de modification au Règlement de délégation de pouvoirs de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, tel que déposé au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récit;

De procéder à la consultation sur lesdites modifications au Règlement, auprès du Comité consultatif de gestion.

De présenter le Règlement de délégation de pouvoirs modifié, pour adoption finale, lors d'une séance ultérieure du Conseil des commissaires.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

Monsieur Jean-Marc Crête mentionne qu'une décision a été rendue par la Cour Suprême du Canada sur l'utilisation d'un ordinateur fourni par l'employeur et le respect de la vie privée.

**Décision de la  
Cour Suprême –  
Fouille des outils  
informatiques**

**Convocation des nouveaux commissaires représentant les comités de parents et réception des documents**

**Projet de modification des bassins d'alimentation des écoles primaires Dollard-des-Ormeaux, Harfang-des-Neiges, Murielle-Dumont, Perce-Neige et création d'un bassin pour la nouvelle école « Spring Garden » - Adoption pour consultation**

**CC12/13-11-060**

Me Marie Josée Villeneuve résume la décision de la Cour Suprême et explique les répercussions de cette décision sur la façon de fonctionner de la CSMB et en lien avec la Politique d'utilisation des technologies.

Madame Jocelyne Bénard mentionne avoir été surprise de ne pas recevoir les documents du Conseil des commissaires. Elle indique que, pourtant, les commissaires représentant les comités de parents entrent en fonction le 1<sup>er</sup> dimanche du mois de novembre malgré le fait qu'ils n'aient pas encore été assermentés. Elle mentionne qu'elle espère que cette situation ne se reproduise plus.

*Documents déposés :*

- A) *Sommaire*
- B) *Limites territoriales des nouveaux bassins proposés*
- C) *Carte géographique des bassins actuels*
- D) *Cartes géographiques des bassins proposés*
- E) *Document de support au dossier*

**ATTENDU QUE** les prévisions de clientèle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport annoncent une augmentation de 4% pour la clientèle du préscolaire et du primaire dans l'Ouest de l'île, secteurs Pierrefonds/Roxboro/Dollard-Des Ormeaux pour l'année scolaire 2016-2017;

**ATTENDU QUE** malgré la réalisation des agrandissements de deux écoles primaires dans ce secteur, les écoles Dollard-Des Ormeaux et Perce-Neige, il manquera encore des locaux pour répondre à la clientèle préscolaire et primaire de ce secteur;

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys a obtenu du MELS, à l'automne 2011, le transfert de propriété de l'école « *Spring Garden* » de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson située à Pierrefonds;

**ATTENDU QUE** l'école « *Spring Garden* » accueillera des élèves du préscolaire et du primaire dès la rentrée 2013-2014;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de déterminer un bassin d'alimentation pour cette nouvelle école;

**ATTENDU** qu'il faut répartir la clientèle entre certaines écoles primaires du secteur;

**ATTENDU QUE** le projet de modification des bassins d'alimentation des écoles primaires Dollard-Des Ormeaux, Harfang-des-Neiges, Murielle-Dumont et Perce-Neige ainsi que le nouveau bassin de l'école « *Spring Garden* » ont été présentés aux président(e)s des comités de parents, aux président(e)s des conseils d'établissement, aux directions des écoles et aux commissaires concernés;

**ATTENDU** la recommandation du Comité de vérification  
– Finances et organisation scolaire;

**SUR PROPOSITION DE** monsieur Guy Allard, il est  
résolu à l'unanimité :

D'adopter pour consultation les modifications proposées  
des bassins des écoles primaires Dollard-Des Ormeaux, Harfang-  
des-Neiges, Murielle-Dumont, Perce-Neige et le nouveau bassin de  
l'école « *Spring Garden* » avec application massive pour et à  
compter de l'année scolaire 2013-2014 selon le descriptif déposé  
au soutien de la présente résolution pour valoir comme si au long  
récité;

De consulter les conseils d'établissement des écoles  
primaires Dollard-Des Ormeaux, Harfang-des-Neiges, Murielle-  
Dumont et Perce-Neige, le Comité central de parents, le Comité  
régional de parents du regroupement Ouest et le Comité  
consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en  
difficulté d'adaptation et d'apprentissage;

De fixer la période de consultation du 7 novembre 2012  
au 11 janvier 2013;

De tenir une assemblée d'information sur le projet de  
consultation pour les parents des écoles primaires concernées le  
14 novembre 2012;

De recevoir le rapport sur la consultation et les  
recommandations à la séance ordinaire du Conseil des  
commissaires du mois de février 2013.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**Projet de  
modification des  
bassins  
d'alimentation de  
certaines écoles  
primaires de  
Lachine  
(Catherine-  
Soumillard,  
Jardin-des-  
Saints-Anges,  
Philippe-Morin,  
Très-Saint-  
Sacrement et  
Victor-Thérien) et  
création d'un  
bassin pour  
l'édifice Lachine  
du Collège Saint-  
Louis – Adoption  
pour consultation**

*Documents déposés :*

- A) Sommaire*
- B) Limites territoriales des nouveaux bassins proposés*
- C) Carte géographique des bassins actuels*
- D) Cartes géographiques des bassins proposés*
- E) Document de support au dossier*

**ATTENDU QUE** les prévisions de clientèle du ministère  
de l'Éducation, du Loisir et du Sport annoncent une augmentation  
de 13% pour la clientèle du préscolaire et du primaire pour les  
secteurs de Lachine pour l'année scolaire 2016-2017;

**ATTENDU QUE** plusieurs écoles primaires de Lachine  
accueillent déjà plus d'élèves que leur capacité d'accueil;

**ATTENDU QUE** l'édifice Lachine du Collège Saint-Louis  
deviendra une école primaire en 2013-2014;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de déterminer un bassin d'alimentation pour cette nouvelle école;

**ATTENDU** qu'il faut répartir la clientèle entre certaines écoles primaires de Lachine;

**ATTENDU QUE** le projet de modification des bassins d'alimentation des écoles primaires Catherine-Soumillard, Jardin-des-Saints-Anges, Philippe-Morin, Très-Saint-Sacrement et Victor-Thérien ainsi que le nouveau bassin pour l'édifice Lachine du Collège Saint-Louis ont été présentés aux président(e)s des comités de parents, aux président(e)s des conseils d'établissement, aux directions des écoles et aux commissaires concernés;

**ATTENDU** la recommandation du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire;

**SUR PROPOSITION DE** monsieur Gilbert Vachon, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter pour consultation les modifications proposées aux bassins des écoles Catherine-Soumillard, Jardin-des-Saints-Anges, Philippe-Morin, Très-Saint-Sacrement et Victor-Thérien et le nouveau bassin pour l'édifice Lachine du Collège Saint-Louis avec application massive pour et à compter de l'année scolaire 2013-2014 selon le descriptif déposé au soutien de la présente résolution pour valoir comme si au long récité;

De consulter les conseils d'établissement des écoles primaires Catherine-Soumillard, Jardin-des-Saints-Anges, Philippe-Morin, Très-Saint-Sacrement et Victor-Thérien, le Comité central de parents, le Comité régional de parents du regroupement Sud et le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;

De fixer la période de consultation du 7 novembre 2012 au 11 janvier 2013;

De tenir une assemblée d'information à Lachine sur le projet de consultation pour les parents des écoles primaires concernées le 13 novembre 2012;

De recevoir le rapport sur la consultation et les recommandations à la séance ordinaire du Conseil des commissaires de février 2013.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**Projet de modification des bassins d'alimentation de certaines écoles primaires de LaSalle (des Découvreurs, du Grand Héron, Laurendeau-Dunton, Sainte-Catherine-Labouré et Terre-des-Jeunes) et création d'un bassin pour l'édifice LaSalle du Collège Saint-Louis – Adoption pour consultation**

**CC12/13-11-062**

*Documents déposés :*

- A) Sommaire*
- B) Limites territoriales des nouveaux bassins proposés*
- C) Carte géographique des bassins actuels*
- D) Cartes géographiques des bassins proposés*
- E) Document de support au dossier*

**ATTENDU QUE** les prévisions de clientèle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport annoncent une augmentation de 19% pour la clientèle du préscolaire et du primaire pour le secteur LaSalle pour l'année scolaire 2016-2017;

**ATTENDU QUE** plusieurs écoles primaires de LaSalle accueillent déjà plus d'élèves que leur capacité d'accueil;

**ATTENDU QUE** l'édifice LaSalle du Collège Saint-Louis deviendra une école primaire en 2013-2014;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de déterminer un bassin d'alimentation pour cette nouvelle école;

**ATTENDU QU'**il faut répartir la clientèle entre certaines écoles primaires de LaSalle;

**ATTENDU QUE** le projet de modification des bassins d'alimentation des écoles primaires des Découvreurs, du Grand-Héron, Laurendeau-Dunton, Sainte-Catherine-Labouré et Terre-des-Jeunes ainsi que le nouveau bassin pour l'édifice LaSalle du Collège Saint-Louis ont été présentés aux président(e)s des comités de parents, aux président(e)s des conseils d'établissement, aux directions des écoles et aux commissaires concernés;

**ATTENDU** la recommandation du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire;

**SUR PROPOSITION DE** madame Monique Vallée, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter pour consultation les modifications proposées des bassins des écoles primaires des Découvreurs, du Grand-Héron, Laurendeau-Dunton, Sainte-Catherine-Labouré et Terre-des-Jeunes et le nouveau bassin pour l'édifice LaSalle du Collège Saint-Louis avec application massive pour et à compter de l'année scolaire 2013-2014 selon le descriptif déposé au soutien de la présente résolution pour valoir comme si au long réité;

De consulter les conseils d'établissement des écoles primaires des Découvreurs, du Grand-Héron, Laurendeau-Dunton, Sainte-Catherine-Labouré et Terre-des-Jeunes, le Comité central de parents, le Comité régional de parents du regroupement Sud et le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;

De fixer la période de consultation du 7 novembre 2012 au 11 janvier 2013;

De tenir une assemblée d'information sur le projet de consultation pour les parents des écoles primaires concernées à LaSalle le 27 novembre 2012;

De recevoir le rapport sur la consultation et les recommandations à la séance ordinaire du Conseil des commissaires du mois de février 2013.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**Consultation sur le nom des établissements**

Madame Jocelyne Bénard demande quand se fera la consultation sur le nom des établissements « L'Eau-Vive » et « Des-Amis-du-Mondes ».

Madame Geneviève Hotte lui répond que des résolutions des conseils d'établissement des deux écoles ont été reçues et que le dossier sera présenté à la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 4 décembre 2012.

**Dénomination ou nom – Avis juridique sur la consultation des comités de parents**

Madame Jocelyne Bénard demande pourquoi les structures parents sont consultées pour le nom des écoles et non sur la dénomination et donne comme exemple l'école « Terry-Fox » qui a été désignée comme étant l'édifice Pierrefonds du CEA Jeanne-Sauvé.

Monsieur Yves Sylvain répond que c'est l'édifice qui est ainsi identifié et non l'école elle-même. Un avis juridique sera produit à ce sujet.

**Communications et commissaires**

Monsieur Marc Touchette mentionne que lors de l'inauguration de l'agrandissement de l'école Dollard-des-Ormeaux, il n'y a pas eu de mot du commissaire du quartier. Il serait intéressant de mettre de l'avant le commissaire de quartier lors de ces événements.

**Manuel des mesures d'urgence**

Monsieur André Danis mentionne que les plans de mesures d'urgences des établissements ne sont pas tous à jour.

Monsieur Yves Sylvain mentionne le travail qui se fait au niveau des mesures d'urgence. Il explique toutefois qu'il fera les vérifications nécessaires à ce sujet.

**Délégués au CGTSIM**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Délégués à la  
FCSQ**

Madame Diane Lamarche-Venne fait un retour sur la rencontre qui s'est tenue à Québec. La ministre n'avait pas beaucoup de choses à annoncer. La plupart des questions portaient sur les élections scolaires, mais elle n'avait toujours pas de réponse à nous offrir.

Elle résume également ce qui s'est passé au Conseil général de la FCSQ.

**Délégués à  
l'ACELF**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Procès-verbal du  
Comité exécutif  
du 11 septembre  
2012**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Capsule  
d'internationalisation**

Monsieur André Larichelière mentionne avoir assisté au Congrès annuel d'éducation internationale en octobre dernier. Il informe ses collègues qu'il déposera sous peu un rapport sur cette activité.

Il profite de l'occasion pour souligner que monsieur Wojtek Winnicki assume maintenant la présidence de la coopérative.

**Rapport de  
participation de  
commissaires au  
congrès de  
l'ACELF à  
Montréal**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Nomination des  
commissaires au  
groupe de  
référence en lien  
avec « Vivre en  
français »**

*Document déposé :*

*A) Document « Vivre ensemble en français ».*

Madame Diane Lamarche-Venne demande quels sont les commissaires intéressés à faire partie de ce comité. Elle mentionne cependant que les réunions se tiendront pendant la journée.

Les commissaires intéressés sont madame Sonia Gagné-Lalonde, madame Taki Kérimian, madame Sarita Benchimol, madame Monique Vallée et monsieur Jean-Guy D'Amour.

L'on procède au vote secret.



Après avoir procédé au dépouillement des votes, Me Marie Josée Villeneuve mentionne que madame Monique Vallée et monsieur Jean-Guy D'Amour ont reçu le plus grand nombre de votes. Pour ce qui est du troisième commissaire, il y a eu égalité dans les votes pour mesdames Kérimian et Gagné-Lalonde. Il est convenu qu'un tirage au sort soit effectué afin de nommer le troisième commissaire. Madame Gagné-Lalonde remporte le tirage au sort.

**CC12/13-11-063**

**ATTENDU** la démarche de mobilisation de la communauté éducative de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;

**ATTENDU** le document déposé « Vivre ensemble en français » Démarche de mobilisation de la communauté éducative de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys – Structure de gouvernance et calendrier préliminaire;

**ATTENDU** qu'un groupe de référence a été formé et qu'il sera impliqué dans la démarche avant le lancement des activités d'implication de la communauté éducative afin de tenir ses membres informés de la démarche et de valider certains contenus;

**ATTENDU** que le groupe de référence est composé de 53 personnes, dont 3 commissaires;

**ATTENDU** qu'il y lieu de nommer ces 3 commissaires pour faire partie du groupe de référence;

**SUR PROPOSITION DE** madame Diane Lamarche-Venne, il est résolu à l'unanimité :

De nommer les 3 commissaires suivants, pour faire partie du groupe de référence formé, lequel sera impliqué dans la démarche avant le lancement des activités d'implication de la communauté éducative, afin de tenir ses membres informés de la démarche et de valider certains contenus :

- Madame Sonia Gagné-Lalonde;
- Monsieur Jean-Guy D'Amour;
- Madame Monique Vallée.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**Destruction des  
bulletins de vote**

**CC12/13-11-064**

**Information de la  
présidence**

**SUR PROPOSITION DE** monsieur Jean-Marc Crête, il est résolu à l'unanimité de procéder à la destruction des bulletins de vote.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

Madame Diane Lamarche-Venne précise certaines informations mentionnées dans le document déposé.

Elle souligne que la CSMB a reçu un prix en reconnaissance de la place que la Commission scolaire donne aux jeunes dans ses instances décisionnelles.

**Information du  
directeur général**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Rapport sur les  
délégations de  
pouvoirs du  
directeur général  
pour la période du  
25 septembre au  
29 octobre 2012**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Équipements  
sportifs**

Monsieur Gilbert Vachon mentionne que dans son RÉTAC, on forme des équipes de hockey cosom. Il en informe ses collègues et explique qu'il a utilisé son budget de représentation pour l'achat d'équipements.

**Attribution des  
profits des  
tournois de golf  
2010-2011 et  
2011-2012 –  
Information  
complémentaire**

Madame Jocelyne Bénard mentionne être contre le fait de financer l'Association régionale du sport étudiant du Lac-Saint-Louis. Elle demande quelles sont les écoles dont les demandes ont été refusées. Et pourquoi si la CSMB ne compte que 12 écoles secondaires, parle-t-on de 16 écoles secondaires dans le document ? À qui appartiennent les 4 écoles supplémentaires mentionnées ?

Une vérification sera faite à ce sujet.

Madame Bénard est d'avis que l'on aurait pu utiliser la gestion éthique pour financer des établissements qui ne répondent pas nécessairement à tous les critères, plutôt que de financer des établissements qui le sont depuis plusieurs années de suite.

Elle indique se poser beaucoup de questions sur la façon dont les subventions sont accordées.

Madame Diane Lamarche-Venne répond quant à la façon de procéder. Elle précise qu'en ce qui concerne l'Association régionale du sport étudiant du Lac-Saint-Louis, les sommes sont finalement utilisées pour soutenir des initiatives sportives dans les écoles de la CSMB.

Elle explique également que les projets qui n'ont pas été retenus sont ceux qui étaient déjà financés autrement.

**Éligibilité des  
entrepreneurs**

Madame Monique Vallée s'interroge sur les impacts du projet de Loi 1.

Monsieur Yves Sylvain mentionne que nous allons être très à l'affût de ces modifications. Me Marie Josée Villeneuve doit procéder à l'analyse du projet de loi.

Les commissaires posent leurs questions.

Monsieur Ayaz Poundja et monsieur Sylvain répondent.

**Pause**

**CC12/13-11-065**

ADVENANT 21 h 40, **SUR PROPOSITION DE** madame Diane Lamarche-Venne, il est résolu à l'unanimité que les commissaires prennent une pause, conformément à l'ordre du jour.  
**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**Mme Rochefort quitte la séance**

Madame Denise Rochefort quitte la séance durant la pause.

**Reprise de la séance**

ADVENANT 21 h 50, la séance est reprise au terme de son ajournement.

**Huis clos**

**CC12/13-11-066**

ADVENANT 21 h 52, **SUR PROPOSITION DE** madame Diane Lamarche-venne, il est résolu à l'unanimité que les commissaires siègent à huis clos.  
**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**Mme Bénard et M. Crête quittent la séance**

Madame Jocelyne Bénard et monsieur Jean-Marc Crête quittent la séance durant l'huis clos.

**Retour en séance délibérante**

**CC12/13-11-067**

ADVENANT 23 h 02, **SUR PROPOSITION DE** monsieur André Larichelière, il est résolu que les commissaires siègent de nouveau en séance délibérante.  
**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**Modification à l'organigramme de la Direction générale de la CSMB – Projet aux fins de consultation**

*Documents déposés :*

- A) Sommaire;*
- B) Organigramme actuel;*
- C) Organigramme proposé.*

Monsieur Guylain Desnoyers demande un vote secret sur la proposition.

L'on procède au vote secret.

Les résultats du vote sont les suivants :

VOTES POUR : 14  
VOTES CONTRE : 2

**CC12/13-11-068**

**ATTENDU** le départ à la retraite de la direction générale adjointe responsable du dossier des ressources humaines ;

**ATTENDU** la volonté du directeur général de revoir le partage des dossiers entre les membres de la Direction générale;

**ATTENDU** la place stratégique qu'occupe le Service des ressources humaines au sein de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;

**ATTENDU** la recommandation du directeur général de rattacher directement à son niveau la responsabilité du Service des ressources humaines;

**SUR PROPOSITION DE** madame Sonia Gagné-Lalonde, il est résolu à la majorité:

D'adopter, tel que déposé et aux fins de consultation, le projet de modification de l'organigramme de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys qui serait en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013. La période de consultation auprès de l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ) s'échelonne du 6 novembre au 4 décembre 2012.

**PROPOSITION ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.**

**Destruction des  
bulletins de vote**

**CC12/13-11-069**

**SUR PROPOSITION DE** monsieur Claude Cuillerier, il est résolu à l'unanimité de procéder à la destruction des bulletins de vote.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**Levée de la  
séance**

ADVENANT 23 h 12, la séance levée.

\_\_\_\_\_  
**La présidente**

\_\_\_\_\_  
**La secrétaire générale  
par intérim**